

COMMUNE DE ROMANS AIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2021

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 15 ; Convocation du 27 avril 2021

L'an deux mille vingt et un le trois mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CURTIL Paulette, MAGAUD Catherine, RAVOUX Annick, DUVILLARD Isabelle, LLORENS Marie-Hélène et SIMONET Chantal Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, BONIN Patrick, GUINET Pierre, RAVET Yoann, AJOUX Romain, POLLIN Olivier, BERARDET Jean-Noël et PERRADIN Laurent.

Secrétaire de Séance : Madame SIMONET Chantal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 06 avril 2021.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

- Dans le cadre du plan de relance numérique qui prévoit une subvention de 70% sur l'achat de matériel informatique pour les écoles et de 50% sur les logiciels et accessoires, le conseil a demandé plusieurs devis. Après étude il s'avère que la proposition de l'entreprise Xefi est la plus intéressante. Elle fournira 12 ordinateurs portables répondant aux demandes formulées par les instituteurs pour un montant de 5776,28€ TTC. L'achat et la mise en place sur chaque ordinateur d'une suite bureautique et l'installation sur site (wifi, Bluetooth) seront facturés 1281.60€. A l'unanimité, le conseil municipal, valide cette commande sous réserve d'obtention de la subvention. Le reste à charge sera supporté par le RPI.
- Le conseil ne donnera pas suite à l'offre de la société Xefi concernant le remplacement des photocopieurs.

A l'unanimité le conseil municipal :

- **Valide** le devis pour l'achat d'une cureuse pour les fossés de la commune, d'un montant de 5 376 € TTC à l'entreprise MUZY. Ce matériel peut être adapté sur le tracteur sans ajout de pièces.
- **Valide** la proposition commerciale faite par l'entreprise ARS INFORMATIQUE : forfait de 4 heures annuelles (montant 291€ TTC) pour la maintenance des ordinateurs et du serveur de la mairie suite à l'arrêt d'activité de notre prestataire Eric Parpillon.
- **Arrête** de la liste des subventions prévues au budget 2021

ASSOCIATIONS - ORGANISMES	SUBVENTIONS 2021
FOYER ACCUEIL MEDICALISE ROMANS FERRARI	200 €
SOU DES ECOLES RPI	200 €
ASSOCIATION DECOUVERTES	100 €
FOOTBALL CLUB DOMBES BRESSE	150 € (6 joueurs)
BOUCHOUX CONDEISSIAT BASKET	450 € (18 joueurs)
ATHLETISME CHATILLONNAIS	25 € (1 athlète)
CECOF - CFA AMBERIEU EN BUGEY	90 €
CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN	90 €
MAISON FAMILIALE DE PERONNAS – LA VERNEE	30 €
RESTAURANTS DU CŒUR	100 €
AFM TELETHON	100 €
ADAPEI DE L'AIN	200 €
MFR BAGE LA CHATEL	30 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	100 €
ACADEMIE DE LA DOMBES	50 €
ADMR NEUVILLE LES DAMES	200 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande de devis faite pour les travaux de voirie à 3 entreprises « SOCAFL », « COLAS », « TMF », en attente de leur retour
- Départ de notre secrétaire Sandrine COMTET au 1^{er} juillet qui travaillait à 7h par semaine, elle ne sera pas remplacée, Christel BERTON prendra en charge la totalité de la comptabilité. On étudie la possibilité de confier la gestion des payes au Centre de Gestion de l'Ain.
- Pour le concours des villages fleuris 2019, (suite à la crise sanitaire 2020 ayant été annulé) la commune a reçu un chèque d'un montant de 30 € à utiliser auprès de « Jardins et Plantes » à VONNAS
- Visiblement les travaux concernant le changement des menuiseries du bâtiment école dans le cadre de la rénovation thermique des bâtiments ne pourront se dérouler pendant les grandes vacances. En cause, les délais de fabrications actuels. On réfléchit à la possibilité d'exécuter le chantier à la toussaint.
- Petit point sur les élections Départementales et Régionales, qui se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin. Un plan de déplacement sera mis en place pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir en respectant les consignes sanitaires.

Après un tour de table, la séance est levée à 21h15.

- Réunion Maire/Adjoints le lundi 31 mai à 18h30
- Séance du Conseil Municipal le 07 juin à 19h00

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER